



À la découverte de COURLAY



Dossier de candidature
Jury "Villes et villages fleuris" 2021

Éditorial



Le projet de la municipalité vise l'amélioration du cadre et de la qualité de vie dans notre commune, en préservant l'économie et la vitalité sociale, en aménageant l'espace urbain et rural, en soutenant l'action sociale, culturelle et sportive, en préservant notre environnement et notre patrimoine.

Les agents de la collectivité participent largement à la mise en oeuvre des actions qui en découlent.

Dans le Plan Local d'Urbanisme arrêté fin 2015, élaboré en concertation avec la population, nous avons fixé des objectifs ambitieux, parmi lesquels : adopter une urbanisation moins consommatrice d'espaces naturels et agricoles ; préserver et valoriser le patrimoine bâti ; maintenir les services et les commerces ; préserver l'activité agricole ; préserver les paysages de bocage ; valoriser le patrimoine naturel et préserver ses écosystèmes ; favoriser une gestion économe de l'énergie... Bon nombre d'actions sont déjà mises en oeuvre pour atteindre ces objectifs.

Depuis 2014 Courlay est membre de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais, au sein de laquelle la question environnementale tient une place importante : Plan paysage, PCAET*, biodiversité et milieux aquatiques, espace info énergie...

Le label "Villes et villages fleuris" récompense l'engagement de la commune en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie d'attractivité mise en oeuvre via le fleurissement, le paysage et le végétal.

Tous les acteurs locaux souhaitent poursuivre cet engagement, qui permettra d'améliorer encore l'accueil et le bien-vivre ensemble dans notre commune.

André GUILLERMIC, Maire



PCAET : Plan Climat Air Énergie Territorial



La Mairie, hier et aujourd'hui...



COURLAY - Vue aérienne du bourg



Sommaire

1-Présentation et identité de la commune

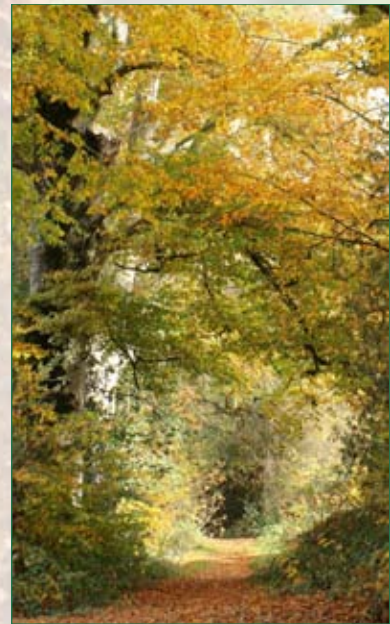
Situation géographique Page 5

Le patrimoine bâti Pages 6 à 8

Le patrimoine culturel Page 9

Les lieux pittoresques Pages 10 à 11

La commune aujourd'hui Pages 12 à 15



2-Gestion de l'espace public, de l'environnement et de la biodiversité

L'espace public Pages 16 à 17

L'environnement Pages 18 à 20

La biodiversité Page 21



3-L'animation Pages 22 à 25

4-Les projets Pages 26 à 27

5-La communication Pages 28 à 29

6-Les intervenants Page 30



Présentation et identité de la commune

Situation géographique

La commune de COURLAY, dont le nom pourrait avoir pour origine "CORYLUS", nom latin du noisetier, s'étend sur une superficie de 2 945 ha avec une population INSEE, au 1^{er} janvier 2021, de 2 478 habitants. Elle fait partie de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais, dans le département des Deux-Sèvres, région Nouvelle-Aquitaine. Elle est distante d'environ 100 km de plusieurs villes importantes : NIORT, LA ROCHELLE, NANTES et ANGERS. Elle comprend plus de 80 hameaux dont certains constituent des entités assez importantes : La Laimière, La Plainelière, Les Roches, Le Marchais, etc...



Courlay, en France

La commune se trouve dans le bassin versant de la Sèvre Nantaise.



Courlay, en Nouvelle-Aquitaine



Courlay, dans l'Agglo2B



La commune de Courlay et son territoire

Présentation et identité de la commune

Le patrimoine bâti

L'église Saint-Rémi-Le retable

L'église de Courlay est située sur une hauteur au centre du bourg et elle domine, avec son clocher carré, les maisons des environs. Elle est placée sous le vocable de saint Rémi (évêque de Reims de la fin du V^e au début du VI^e siècle). Elle est mentionnée dès le XII^e siècle. Incendiée une première fois au XV^e siècle, après les guerres de religion, elle sera rebâtie dans le style gothique flamboyant, avec trois nefs à voute sur croisée d'ogives. En 1794, lors du passage des Colonnes infernales, l'église et ses meubles sont incendiés, les cloches brisées, mais le clocher et les voutes sont conservés grâce à une intervention rapide.

Vers le milieu du XVIII^e siècle, le mur du chevet va être orné des trois retables visibles actuellement : le retable central est dédié à saint Rémi, patron de la commune ; les retables latéraux sont dédiés respectivement à saint Joseph et la sainte Vierge. Cet ensemble, un des plus beaux de la région, sera inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1999. Il sera restauré à partir de 2008 et inauguré en septembre 2009. On trouve aussi dans l'église plusieurs pierres tombales, avec des blasons et des inscriptions, un Christ en bois, une Piéta du XVIII^e et l'église possède aussi une belle collection de vêtements liturgiques datant du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle.

Autre curiosité dans la partie romane de l'église, deux vitraux rappelant deux faits historiques qui se sont passés à Courlay, à l'époque de la Révolution : le martyre de François-Joseph TEXIER et le massacre des femmes au lieu-dit Le Pied du Roy.



Présentation et identité de la commune

Le patrimoine bâti

Les deux chapelles de la "Petite Église"

En 1801, Napoléon signe le Concordat avec le Pape Pie VII. En échange de la reconnaissance par le pouvoir français du catholicisme comme religion dominante en France, le souverain pontife donne le droit à Napoléon de nommer les évêques et donc les prêtres.

Bon nombre de catholiques refusent ce Concordat. Ces fidèles s'écartent alors du Pape et de son église pour former ce qui sera appelé la "Petite Église". Ils décident de continuer de pratiquer leur religion comme ils le faisaient avant la Révolution. Les autres catholiques les surnomment alors de différents noms. À Courlay, ils sont ainsi appelés "Dissidents".

Cependant, n'ayant plus de prêtres, il leur est de plus en plus difficile de pratiquer leur culte comme ils l'entendent. Afin de pallier ce manque, des personnes sont choisies dans leur communauté pour diriger notamment les offices religieux. Ne pouvant utiliser les églises, ils construisent leur propre chapelle. À Courlay, celle-ci est située sur le site de la Plainelière. Une autre chapelle "dissidente" est aussi bâtie près du village de Bois Basset.

La Plainelière

Bois-Basset



Les calvaires et croix de chemins

Comme dans beaucoup de communes rurales du bocage, Courlay possède sur son territoire un certain nombre de calvaires, que ce soit près du bourg, au Pied du Roy ou rue saint Éloi, près de la chapelle de la Sallette, ou bien à l'approche des écarts, comme à la Grande Raitière, la Limouzinière, Puy-Doré, sans oublier le monument en souvenir du martyr de François-Joseph TEXIER, à l'entrée du bourg sur la route de Chanteloup. Enfin, curiosité unique, sur le chemin de Beauvais vers la Richardière, la petite chapelle de bois fixée sur un frêne, et qui est régulièrement fleurie.



Présentation et identité de la commune

Le patrimoine bâti

La tour de l'Audouinière

Le village de l'Audouinière, dès la fin du XIII^e siècle, appartient à la seigneurie de Bressuire. La construction du logis tel qu'on en voit les restes aujourd'hui pourrait dater de la fin du XV^e siècle. La qualité de son architecture et le soin apporté à la décoration des ouvertures et de la cheminée, notamment, permettent en tous cas de dire qu'il appartenait à une famille noble assez riche. Il est question d'un seigneur de l'Audouinière de Courlay dès le XVII^e siècle.

La tour actuelle serait le seul vestige d'un bâtiment plus grand. Un bel escalier à vis donne accès à ce qui pouvait être une chambre noble haute, éclairée par une grande fenêtre et chauffée par une belle cheminée.

La petite tourelle en encorbellement dessert une petite pièce supérieure qui possédait aussi sa cheminée.



Présentation et identité de la commune

Le patrimoine culturel

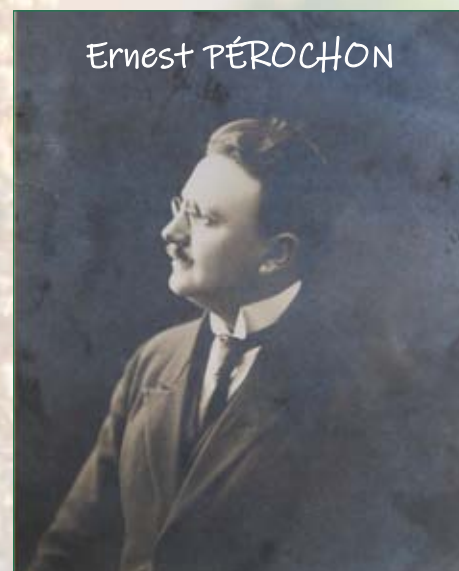
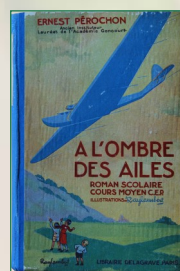
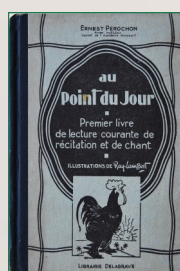
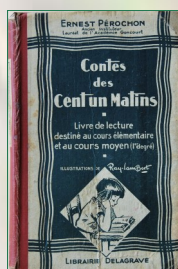
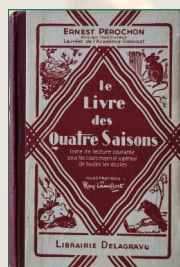
S'il est une particularité à noter sur la commune de Courlay, c'est bien la présence, depuis 1885, d'une école de hameau, justifiée à l'époque de sa construction par le grand nombre d'enfants habitant dans des villages très éloignés du bourg. Elle sera ouverte jusqu'en 1985, date à laquelle elle fermera faute d'effectif suffisant. Depuis, les bâtiments abritent un musée d'école, permettant de faire revivre aux visiteurs, petits et grands, l'école du début du XX^e siècle, dans une classe 1900 reconstituée. Les bonnes années, le musée peut accueillir jusqu'à 8000 visiteurs.



Mais cette école a un autre intérêt : elle a accueilli sur ses bancs, à la fin du XIX^e siècle, un écolier né (en 1885, lui-aussi) dans un village voisin et qui fait encore parler de lui, aujourd'hui. Il s'agit d'Ernest PÉROCHON, qui après être devenu instituteur, va se consacrer à l'écriture et sera reconnu par ses pairs, puisqu'il obtiendra, en 1920, le prestigieux Prix Goncourt, pour son roman NÈNE. Il y raconte, comme dans plusieurs de ses autres romans, la vie des paysans du bocage, qu'il a lui-même connus dans son enfance.

Ses autres romans, très documentés, ont pour thème les guerres de Vendée, les guerres de religion, la Petite Église... Il a aussi écrit 7 ouvrages scolaires et un essai sur l'instituteur.

Le musée se devait donc de faire revivre la mémoire de cet illustre courlitaï, spécialement en 2020, à l'occasion du centenaire de son Goncourt.



Présentation et identité de la commune

Les lieux pittoresques

Parmi ce patrimoine bâti, religieux et culturel, Courlay révèle aussi un paysage bocager avec des lieux pittoresques.



La voie ferrée de la Possonnière (d'Angers à Niort) a été construite sur les terrains courlitaux en 1877. 4,200 kilomètres de voie traversaient la commune, de Clazay à Saint Jouin de Milly.

En 2012, cette voie ferrée inutilisée depuis fort longtemps, a été aménagée, par le département des Deux-Sèvres, en sentier de randonnée sous l'appellation "Voie verte".

De nombreux ouvrages d'art sont toujours présents sur cette voie permettant les passages routiers :

Pont de la Grange, du centre bourg, de l'Egarère, le passage d'écoulement des eaux à la Charpenterie, des fossés et des talus en granit...

Cette voie verte permet aux nombreux amateurs de ballades (jogging, marche, vélo) de circuler au calme parmi les noisetiers, les frênes et les chênes la bordant.

Elle permet de rallier Parthenay en passant par Bressuire et la Chapelle Saint Laurent, le Breuil-Barret (en Vendée) en passant par Moncoutant.

Un sentier en sous-bois (appelé routin), longe l'ancienne voie ferrée ; ce sentier est entretenu par la commune ou des bénévoles : un sentier très agréable aux promeneurs ou cyclotouristes qui préfèrent un chemin moins rectiligne, sinueux et plus naturel.

Un parking de stationnement est aménagé à la sortie du bourg en allant vers Saint Jouin de Milly, avec deux tables de pique-nique sur le bord de la voie.

La commune de Courlay compte environ 40 kilomètres de chemins creux.



Ces chemins sont entretenus par les agents des services techniques ; ils sont interdits aux motos et véhicules tout terrain pour la période du 1^{er} décembre au 15 avril, afin de ne pas les détériorer. De nombreux randonneurs pédestres et équestres les empruntent régulièrement.

Le chemins du Pré des Bazins, balisé par les randonneurs locaux, promène nos marcheurs sur près de 12 km. Il fait l'objet d'un petit topo-guide édité par le département.

Présentation et identité de la commune

Les lieux pittoresques



Des lavoirs proches du centre bourg sont restaurés. Le lavoir de la Grange a été remis en état dans les années 80 par des bénévoles. Depuis, ce sont les agents techniques qui ont pris le relais pour une restauration complète avec aménagement d'une table de pique-nique.

Autour de ce lavoir il existe deux fontaines, alimentant autrefois les maisons du bourg. A ce jour, elles servent à un agriculteur qui y puise de l'eau pour les vaches en pâturage.

Un autre lavoir a été aménagé sur le chemin piétonnier du chemin de l'Épine. Un banc confectionné avec un tronc d'arbre permet aux promeneurs de faire une petite pause.

L'aire de loisirs a été aménagée dans les champs de la Gaillarderie, appartenant à la famille Barret. Cet aménagement a débuté en 1998 avec des travaux autour, sur une superficie de 4,6 ha, avec le creusement d'un plan d'eau de 1,8 ha, et un chemin piétonnier qui en fait le tour. Ce lieu est agrémenté de jeux pour enfants, d'une piste de skate-board, de tables de pique-nique, de bancs, d'un abri couvert et de toilettes.



Il est un lieu de promenade pour les familles, dans un endroit calme, verdoyant et fleuri (jachère fleurie et hôtel à insectes). Des canards nagent sur l'étang, ils attendent les enfants qui leur donnent du pain.

Cet étang a été ouvert à la pêche en 2000, pour la satisfaction de tous les amateurs, l'association "Courlay pêche loisirs" gère l'empoissonnement.

La fontaine, devant l'église, a fait partie de l'aménagement, en 1991 et 1992, de tout cet espace dans le centre du bourg, entre l'église et la salle des fêtes.

La restructuration comportait toute la mise en souterrain des réseaux, la conformité de l'assainissement, la voirie, les parkings et les places publiques.

Cette fontaine est monumentale, avec ses 42 tonnes de granit et son jet d'eau l'arrosant à profusion. Au cours de certains hivers, nous pouvons l'admirer gelée.



Présentation et identité de la commune

La commune de Courlay aujourd'hui

La commune de COURLAY est dotée de deux écoles :
Une école publique, le groupe scolaire Ernest Pérochon, qui comprend une école maternelle composée de 3 classes et une école primaire composée de 5 classes.



Depuis 2 ans, l'école primaire a institué un Passeport du civisme pour la classe de CM1. Ce passeport, conçu comme un guide, ludique et pédagogique, a pour objectif de susciter chez nos jeunes le goût de s'impliquer pour leur commune et de prendre une part active dans la vie de la Cité.

Il est déployé en diverses thématiques : devoir de mémoire, actions de solidarité, préservation de l'environnement, savoir porter secours, découvrir son patrimoine, etc... Pour chaque rubrique, un ou plusieurs ambassadeurs, acteurs du thème sur la commune, sont choisis pour leur engagement et valident la réalisation des actions demandées aux enfants. A la fin de l'année, les jeunes reçoivent une récompense en fonction des actions validées.

Depuis cette année scolaire 2020-2021, la commune accueille également une classe UEE (Unité d'Enseignement Externalisée) : 5 enfants du Bocage Bressuirais, âgés de 8 à 10 ans, en situation de handicap, sont scolarisés quotidiennement dans une classe indépendante mise à disposition par la collectivité et ils intègrent ponctuellement, pour certaines activités, des classes de l'école primaire ainsi que tous les services périscolaires (restauration, garderie).



Pendant 3 ans (de 2014 à 2017 et de 2017 à 2020), des enfants, du CE2 au CM2, ont eu la chance de bénéficier du dispositif "Orchestre à l'école". Le Conservatoire de Musique du bocage bressuirais a mis à leur disposition des instruments de musique et ils ont appris à en jouer ensemble. Fin 2019, ils ont été conviés à un gala national à PARIS. Ils ont alors monté un spectacle musical présenté devant un public de personnalités dont Jean-Michel BLANQUER, ministre de l'Éducation Nationale.

La commune compte aussi sur son territoire une école privée, l'école saint Rémi, avec 3 classes, de la maternelle au CM2.

Les enfants de cette école sont eux-aussi accueillis au moment du repas, au restaurant scolaire municipal.



Présentation et identité de la commune

La commune aujourd'hui

La commune gère également des services périscolaires : la restauration scolaire et la garderie périscolaire

Un nouveau restaurant scolaire vient d'être construit en 2019. Il accueille environ 200 enfants par jour.

Les repas sont préparés sur place avec la volonté d'utiliser un maximum de produits locaux dont certains en bio, qui permettent de composer des menus diversifiés, équilibrés et de qualité.

Des actions sont menées auprès des enfants sur la nutrition, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la gestion des déchets, etc...



La garderie périscolaire a été agrandie et rénovée en 2015. Elle accueille quotidiennement entre 60 et 80 enfants. C'est un espace d'apprentissage de la vie en collectivité.

Des activités diversifiées sont proposées aux enfants : sports, jeux, travaux manuels....



Présentation et identité de la commune

La commune aujourd'hui



La bibliothèque

La bibliothèque est une compétence de l'agglomération du Bocage Bressuirais, mais avec un site sur la commune de COURLAY. L'accès et l'emprunt y sont gratuits, comme dans toutes les autres bibliothèques de la communauté d'Agglo.

Elle est ouverte 3 demi-journées par semaine et accueille ponctuellement des animations diverses : contes, lecture à voix haute, expositions, ateliers, etc...

L'EHPAD a été agrandi et rénové en 2015. Il peut accueillir 74 résidents, dont 5 en hébergement temporaire et une unité protégée de 12 lits (dont 1 en hébergement temporaire d'urgence).



L'EHPAD
"Le pied du Roy"



Présentation et identité de la commune

La commune aujourd'hui

La commune dispose d'un tissu associatif important et très actif dans de nombreux domaines :

- sportif : une dizaine d'associations sportives variées : foot, hand, tir à l'Arc, aikido, randonneurs équestres, judo, tennis...
- culturel : Musée de la Tour Nivelles, travaux manuels, vidéo-photo, théâtre, musique...
- social : ADWR, Don du sang, Solidarité sans frontières, secours d'urgence...



Pour leur permettre de s'épanouir, la collectivité met à leur disposition de nombreuses infrastructures : salles de sports, terrain de foot, courts de tennis, terrain de tir à l'Arc, salles d'activités...

La commune accueille aussi des commerces, artisans, entreprises, des agriculteurs éleveurs de bovins, caprins, volailles, chèvres avec fabrication de fromages, élevage d'autruches, etc... Un imprimeur, une fabrique de gants techniques, un éditeur de musique, une agence de voyages et de transports, une usine de confection, sont aussi installés sur notre commune...



L'usine de confection



Sèvre-Autruche



Les gants
Peaucéros



La Commune essaie également de développer le tourisme : tourisme vert avec la voie verte qui passe dans le centre bourg, culturel avec le Musée de la Tour Nivelles et des animations annuelles : Journées du Patrimoine, exposition artistique...

Plusieurs gîtes et chambres d'hôte sont à la disposition des touristes.



Gestion de l'espace public, de l'environnement et de la biodiversité

L'espace public

Le bourg de COURLAY comprend plusieurs quartiers qui sont souvent matérialisés par des rues : Rue de la Poste, du Moulin à l'huile, centre bourg avec la Rue Salliard du Rivault, rue Ernest Pérochon, et plus de 80 hameaux : la Laimière, la Plainelière, l'Ébaupin, Le Marchais...



L'impasse de la Chapelle à La Laimière a été refaite avec enfouissement de réseaux et de nouveaux lampadaires à économie d'énergie (2016).



Rue de la Poste, travaux effectués en 2007.



Rue du Bocage, travaux d'aménagement de la voie, d'enfouissement de réseaux, travaux paysagers (paillage avec des copeaux de bois résultant de l'élagage des haies effectué par les agents des services techniques).

Depuis de nombreuses années, la collectivité aménage des voies, avec des trottoirs respectant au maximum les règles de circulation pour les personnes à mobilité réduite, en enfouissant les réseaux et en renouvelant son mobilier urbain : lanternes pour l'éclairage public, assainissement des eaux pluviales et usées, gestion des déchets, mise en place d'une aire de camping-car. Tous ces travaux sont menés dans un esprit de respect de l'environnement (entre 2012 et 2018, 6 rues ont été ainsi aménagées). Un chemin piétonnier a été tracé Rue de la Gâtine et d'autres sont à l'étude actuellement en lien avec l'Agglo2B, qui réfléchit à un schéma de pistes cyclables.



La collectivité investit aussi dans l'implantation de lotissements pour pouvoir accueillir au mieux une population nouvelle qui souhaite s'installer sur la commune.

Ainsi, depuis 10 ans, la collectivité a viabilisé deux lotissements (Les Charmes 1 en 2010 et Les Charmes 2 en 2014) pour un total de 33 parcelles presque totalement utilisées, les 3 dernières étant en cours de vente.



Gestion de l'espace public, de l'environnement et de la biodiversité

L'espace public

La commune intervient également régulièrement pour améliorer ses services scolaires et périscolaires (extension de la garderie périscolaire en 2017 et construction d'un nouveau restaurant scolaire en 2019). Suite à ce nouvel investissement, la commune a recruté un chef de cuisine collective, responsable du service qui confectionne avec son équipe les repas au quotidien (entre 200 et 220 repas par jour). Il privilégie au maximum les circuits courts et a, depuis 1 an, intégré des produits bio (environ 20% de produits bio). Ce nouveau restaurant est au centre du bourg, à proximité de l'école publique et contribue à augmenter la vitalité du centre bourg.



La collectivité a également fait des travaux d'aménagement, de l'accessibilité aux espaces publics, des aménagements aux entrées de bourg.



Elle entretient également de grandes superficies d'espaces verts avec un plan d'eau municipal qui permet aux amateurs de pratiquer la pêche et qui a été aménagé avec un ponton qui permet aux passionnés à mobilité réduite de pratiquer ce loisir.

Elle gère au mieux les techniques qui sont économes en énergie, mais également en eau ; c'est pourquoi elle a décidé d'installer pour les terrains de foot un arrosage intégré qui permet de rationaliser au maximum l'apport en eau. Chaque saison, elle fleurit les espaces publics en essayant de diversifier au maximum les plantations, et en essayant de mettre des espèces qui perdurent et ne demandent pas trop d'intervention des services, devant l'EHPAD par exemple.



Gestion de l'espace public, de l'environnement et de la biodiversité

L'environnement

En matière environnementale, la démarche de la commune a été de s'inscrire dans une logique responsable d'entretien. En 2017, il a été réalisé un plan d'entretien des espaces pour élaborer un diagnostic de l'existant, analyser les techniques possibles, les investissements pour arriver au plus tôt à "zéro pesticide".

L'entretien de ces espaces est réalisé par les agents des services techniques.

Ce plan d'entretien a mis en évidence les surfaces à entretenir :

- surface perméable : 181 054 m² (espaces enherbés)
- surface perméable : 46 524 m² (espaces gravillonnés)
- surface imperméable : 20 044 m² (espaces goudronnés)

Des formations en lien avec cette politique ont été suivies par les agents.



Les agents réalisent une gestion raisonnée par un tailage à la main de tous les arbustes des massifs, une fois par an et des haies inaccessibles au matériel roulant. Le désherbage à la binette est réalisé sur les allées gravillonnées, les parterres et au cimetière.

Les haies de la commune sont entretenues avec un matériel roulant de type : lamier et débroussailleuse, une fois par an après l'été.

Le broyage est utilisé après la taille des arbustes autour du plan d'eau et de la Place du midi. Ce broyage sert au paillage des massifs et à la réalisation du compost.

Les agents réalisent du compost avec du broyage, des feuilles mortes ramassées, de la pelouse tondue et de la terre. Il est réutilisé par la suite pour les jardinières et les massifs de fleurissement.

La commune possède environ 18 ha de surface enherbée à tondre. La tonte est réalisée avec du matériel autoporté et une tondeuse tractée. Deux méthodes sont utilisées : soit le mulching, soit la tonte traditionnelle.

La commune et les agents municipaux ont réfléchi à une manière d'économiser l'eau dans l'entretien des espaces publics.

Cette réflexion a permis d'investir dans un arrosage intégré au stade. L'arrosage est programmé la nuit par séquences de 20 minutes par arroseur. La fréquence d'arrosage dépend des besoins, en lien avec les conditions climatiques.

Un paillage des massifs permet de garder une humidité du sol, les plantes vivaces des jardinières ou des massifs sont moins consommatrices d'eau.

L'arrosage de ces jardinières est réalisé tous les deux jours avec l'eau d'un puits communal.

Gestion de l'espace public, de l'environnement et de la biodiversité

L'environnement

Depuis de nombreuses années, la commune n'utilise plus de traitement chimique pour ses espaces publics. La formation des agents, l'investissement dans du matériel ont permis de perfectionner cette démarche.

Les rues sont balayées avec une machine qui brosse et aspire. Cela enlève les sédiments sur les trottoirs, arrache les petites herbes et permet d'éviter la germination des graines.



Le long du mur du stade, il a été semé des graines de fleurs qui restent d'année en année, cela donne de la couleur et cache les mauvaises herbes.

Les habitants sont invités à entretenir leur pied de clôture extérieure par le désherbage manuel ou le semis de fleurs.

Dans le cimetière, les allées gravillonnées sont désherbées à la binette toutes les semaines. Une expérience a été réalisée sur les inter-tombes en végétalisation par des vivaces (thym et herniaria glabra). Cette année, les agents techniques vont poursuivre la couverture végétale en inter-tombes par du bouturage de l'existant.

La pelouse du stade est traitée une fois par an par un produit sélectif à raison de 3 litres dilués dans de l'eau, pour 1400 m².

Deux chaufferies bois (pellets) ont été installées, une pour remplacer une chaudière fuel pour le groupe scolaire maternelle et périscolaire en 2016, et une sur l'installation du restaurant scolaire en fin 2019. Une extension de cette dernière est envisagée pour chauffer d'autres bâtiments communaux (mairie, salles de classes) en remplacement des convecteurs électriques.

Le toit du nouveau restaurant scolaire est recouvert de panneaux photovoltaïques, l'électricité produite est revendue.



L'association "Solidarité sans frontières" récupère les cartons pour un recyclage ; cet apport financier lui permet de réaliser des actions humanitaires. Il existe un lieu dédié sur la commune pour le stockage, et le tri est animé par des bénévoles. Un autre lieu avec étagères en centre bourg permet aux habitants d'y déposer leurs papiers et cartons en petits volumes. Les agents techniques récupèrent les cartons de la mairie, du groupe scolaire et des locaux techniques et les portent au local (environ 40 m³ à l'année). Pour le restaurant scolaire, un petit local extérieur sert de dépôt pour leurs cartons et l'association les ramasse.

Gestion de l'espace public, de l'environnement et de la biodiversité

L'environnement

L'EHPAD est entré depuis 2019 dans une démarche d'utilisation des circuits courts et des produits de qualité. Il adhère au réseau "Maison gourmande". En lien, des formations sont réalisées par l'équipe de restauration avec un travail de réflexion sur les produits. De même, l'équipe a réfléchi sur le gaspillage (du pain à table par exemple, de l'utilisation du plastique comme contenant des entrées ou desserts).

Un poulailler a été aménagé près du jardin thérapeutique, les résidents s'occupent des poules avec leurs référents.

Le restaurant scolaire favorise aussi les circuits courts et les produits bio, la cuisine est réalisée en interne (environ 200 repas jours). Le responsable du restaurant réalise des ateliers pédagogiques avec les enfants : découverte des produits locaux, avec intervention des producteurs...



Pour l'entretien du mobilier, la commune a investi dans un matériel de nettoyage vapeur :

un pour le restaurant scolaire et deux pour le groupe scolaire.

Pour l'entretien des salles communales, une auto laveuse est utilisée régulièrement.

Gestion de l'espace public, de l'environnement et de la biodiversité

La biodiversité

Pour préserver la biodiversité, autour du plan d'eau, les agents et les élus ont fait le choix de mettre en place des actions particulières :

- des jachères fleuries proposent un accueil aux insectes et donnent des couleurs au lieu,
- un hôtel à insectes a été aménagé avec les enfants des écoles,
- des canards sont les joyeux locataires du plan d'eau et servent de distraction aux promeneurs et aux enfants qui leur donnent à manger,
- des jardinets (bacs en bois) vont être installés dans la cour d'école près du restaurant scolaire, ainsi qu'à la maternelle, pour un travail pédagogique enseignants/enfants,

Les frênes têtards, typiques du bocage, sont préservés près du plan d'eau.

Un agent technique a suivi une formation sur l'entretien des haies sauvages, permettant de respecter la biodiversité : pas d'entretien de ces haies entre le 15 mars et le 31 juillet pour préserver la nidification des oiseaux et attendre l'envol des derniers oisillons.



Animation

Fête d'été et Courliton

En parallèle des événements organisés par les associations locales, la vie de la commune est ponctuée de plusieurs manifestations annuelles. La première de l'année est la Fête d'été, mise en place et animée par "Courlay Animations", et l'Arc, avec son Courliton, course en trio avec un cavalier, un cycliste et un coureur à pied, son vide-grenier le matin et son après-midi festive, musicale et dansée. Cette journée se termine généralement par le traditionnel feu d'artifice : un grand moment convivial.



Exposition artistique

En automne, les artistes locaux de la commune ou des environs, amateurs ou professionnels, sont invités à venir présenter, pour un week-end, leurs œuvres de toutes sortes (peinture, sculpture, photo, dessin, mosaïque, broderie, reliure...). Un thème est proposé d'une année sur l'autre, mais chacun peut s'en détacher. Les enfants des deux écoles et de l'accueil périscolaire sont associés à cette exposition et offrent à chaque fois des travaux riches en couleurs. Les habitants de Courlay se montrent chaque année très intéressés par cette exposition.



Journées Européennes du Patrimoine

La commune participe tous les ans aux Journées Européennes du Patrimoine, en ouvrant son église à la visite, et le musée de La Tour Nivelles propose une visite animée de la classe 1900, et des activités spécialement conçues pour ces Journées.



À l'église



Au musée

Visites estivales

L'Office du tourisme du bocage bressuirais appelle chaque été les communes volontaires pour organiser une "Visite estivale" sur leur territoire, pour présenter une particularité locale : après la visite commentée de l'église saint Rémi, une promenade sur le thème des lavoirs, en 2020, une lecture à plusieurs voix du roman Nêne, d'Ernest Pérochon, à l'occasion du centenaire de son Goncourt. La commission "Patrimoine" a régulièrement participé à ces animations d'été.



La Corrida

Pas de vachettes dans les rues de Courlay, mais plusieurs centaines de coureurs à pieds, pour un parcours d'une dizaine de kilomètres autour des salles de sport et du plan d'eau. La Corrida de mi-décembre est une des grandes épreuves du département. Les enfants des écoles peuvent aussi y participer, avec un parcours adapté à leur âge, bien sûr. Chaque participant repart au moins avec son assortiment de fromages de chèvres locaux, et pour les meilleurs, de superbes cadeaux offerts par les partenaires de la course.



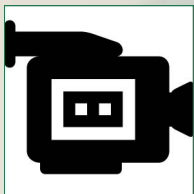
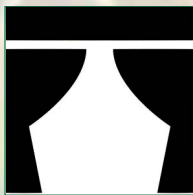
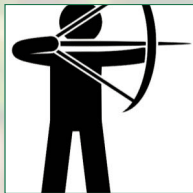
Le Téléthon

Comme bon nombre de communes du bocage et d'ailleurs, Courlay organise tous les ans un Téléthon, au profit de la recherche sur les maladies rares. Il est fait appel aux associations, qui proposent des animations sur un week-end, et les fonds récoltés sont reversés à l'AFM. La troupe de théâtre, par exemple, offre la recette d'une de ses représentations qui vient grossir la cagnotte. Les enfants des deux écoles sont associés tous les ans à cette opération.



La vie associative

Courlay peut être fière de son tissu associatif : à côté des clubs sportifs habituels, comme le football, le tennis ou le hand, des traditionnels clubs des Aînés ou des Anciens combattants, des associations moins courantes, telles l'aïkido, le tir à l'arc, ou la vidéo ; une trentaine d'associations qui agissent ainsi pour proposer aux courlitaïs des activités originales, et animer la commune.



Le Musée-École Ernest Pérochon

Le Musée-École est ouvert depuis 2000 presque toute l'année, à tous publics, scolaires ou familiaux, pour une plongée dans l'école d'autrefois. En 2020, et malgré la crise sanitaire, l'association des Amis de La Tour Nivelle a réussi à mener à son terme la commémoration du centenaire du Goncourt, obtenu en 1920, par le plus célèbre des citoyens courlitaïs, l'instituteur-écrivain Ernest Pérochon. Pour compléter l'exposition permanente sur la vie et l'œuvre de notre célébrité locale, une seconde exposition, temporaire, celle-ci, a permis aux visiteurs de découvrir le cheminement parcouru par le roman *Nêne*, écrit en 1914, pour parvenir à la renommée nationale, en décembre 1920 : un grand merci à la famille de l'auteur pour ses prêts de documents originaux et rares.



Le Passeport du civisme

La commune s'est aussi engagée, pour la deuxième année, dans l'opération "Passeport du civisme", avec les enfants du CM1 de l'école publique. À travers des missions dans les domaines aussi variés que le devoir de mémoire, l'environnement, le soin aux anciens, et la connaissance du patrimoine local, les élèves sont amenés à participer à des actions individuelles ou collectives, qui doivent les impliquer et les inciter à s'investir à leur niveau, dans la vie locale. Chaque action menée à bien par les enfants est validée par un référent, et un bilan en fin d'année permettra de récompenser chacun en fonction du nombre d'actions menées et de son implication. Ces enfants seront peut-être nos élus de demain...



Concours des maisons fleuries

Chaque année, les membres de la commission "Maisons fleuries" font le tour de la commune et choisissent de récompenser, au moment de la cérémonie des vœux, les maisons qui leur ont paru les plus décorées. De gros efforts sont faits pour embellir les maisons et leurs abords, et toutes ces actions individuelles participent au fleurissement de la commune, que ce soit dans le bourg ou dans les écarts. Félicitations à nos jardiniers-décorateurs !



Le CSC et ses activités

Il existe à Cerizay, chef-lieu de notre canton, un Centre social qui propose des actions pour tous, mais surtout en direction des publics plus en difficulté. Ce CSC a un rayon d'action qui dépasse la ville où il est implanté, et certains de nos concitoyens bénéficient de ses services, avec une participation financière de la commune. C'est le cas par exemple de l'Épicerie solidaire, qui permet aux familles démunies de se fournir en produits de première nécessité à des tarifs très réduits. Le CSC offre aussi des aides à la gestion d'un budget, à la parentalité, à la cuisine... Un autre service, le Transport solidaire, met à la disposition des usagers la possibilité de se faire transporter pour un rendez-vous ou des achats, alors qu'ils ne possèdent pas de moyen de déplacement ; ce service est assuré par des bénévoles.

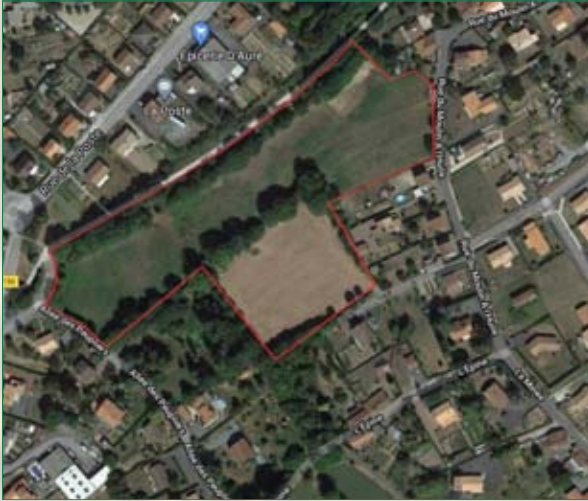


Le temps d'un café

Le CSC anime le Temps d'un café, un lundi par mois, dans une salle municipale : c'est l'occasion de rompre avec l'isolement et de se retrouver à plusieurs pour un moment de convivialité.

Les projets

La commune a acheté un terrain déjà ombragé avec une vue panoramique agréable qu'elle va aménager pour y faire un lotissement, "Les Genêts", qui pourrait accueillir entre 30 et 35 maisons d'habitation. Elle attache une grande importance à la qualité de l'aménagement public qui sera également une amélioration de la qualité de vie des habitants (espaces verts, jeux.. et également une voie piétonne qui rejoindra le centre bourg).



Le futur lotissement "Les Genêts"



Le passage du gaz

Elle essaie aussi de diversifier les sources d'énergies et d'investir dans les énergies plus propres. Un réseau de gaz traverse actuellement la commune et nous y avons vu une opportunité pour le raccordement qui pourra desservir le complexe sportif, le stade et l'EHPAD. Pour économiser l'énergie, la commune va également changer l'ensemble des ouvertures du musée de la Tour Nivelles.



Son principal projet d'investissement 2021 est la rénovation d'une ancienne maison d'habitation qu'elle vient d'acquérir pour y installer une Maison des Assistantes Maternelles qui se situe à côté du nouveau restaurant scolaire donc également à proximité de l'école primaire publique. Lors de la construction de la nouvelle cantine, la collectivité avait, pour le chauffage, construit une chaufferie bois qui sera mutualisée pour desservir la mairie, l'école primaire publique et la future MAM. Elle a souhaité également investir dans les énergies renouvelables puisque des panneaux solaires sont installés sur ce restaurant scolaire et elle étudie actuellement la possibilité d'en installer sur la future MAM.

La prochaine
Maison des assistantes maternelles



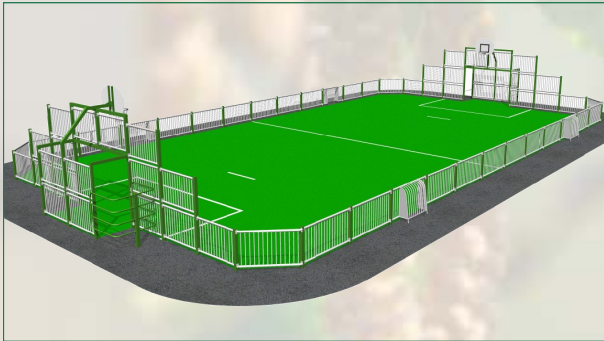
Les projets

Cette année, dans le cadre du "Passeport du civisme", avec les enfants de CM1, va être organisé un nettoyage de printemps, par les élèves de cette classe, mais aussi ouvert à toute la population courlitaise. Cette action devrait être renouvelée ensuite annuellement.



Un city-stade, des modules de skate et des jeux pour enfants doivent être installés à proximité du plan d'eau pour dynamiser les espaces verts et favoriser le sport et les activités de plein air.

Le terrain de tir à l'arc doit aussi être aménagé pour pouvoir accueillir de nouvelles compétitions dans ce sport un peu atypique et dont le club accueille quelques sportifs porteurs de handicaps.



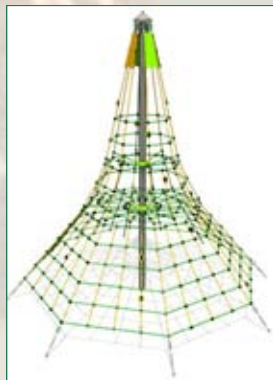
City-Stade



Lanceur pour le skate-board

Pas de tir à l'arc

Pyramide de cordes



De nouveaux effacements de réseaux sont également prévus sur une partie de la rue de la Poste et le Chemin du bois.

L'agglomération du Bocage Bressuirais élabore actuellement un "plan vélo" qui pourrait emprunter le territoire de la commune de COURLAY.



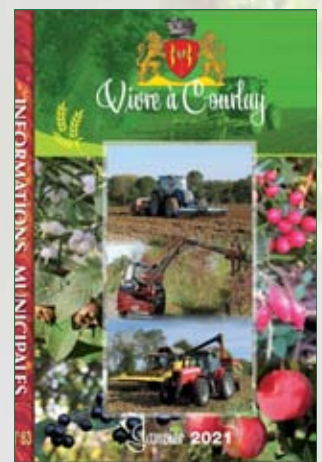
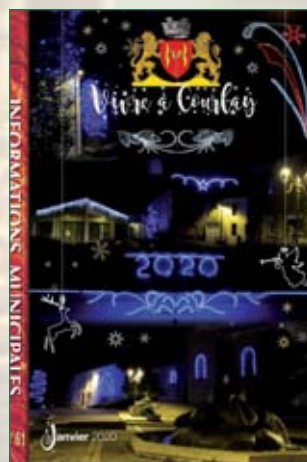
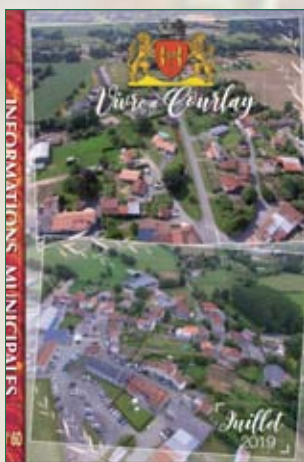
Plan-programme des aménagements cyclables à l'horizon 2025-2030 (Agglo2B)

La communication

La commune met l'accent sur la diffusion des informations, de toutes sortes, en direction des habitants. Pour cela, elle mise sur plusieurs canaux, qui ciblent des publics variés.

Le Bulletin municipal

Deux fois par an, en janvier et en juillet, paraît le bulletin municipal du semestre. Les services administratifs de la mairie fournissent le compte-rendu des délibérations du conseil, les écoles font le point sur leurs projets passés ou en cours et les associations font le bilan de la période qui se termine. Une commission étoffée se réunit plusieurs fois avant chaque parution pour définir le contenu de numéro suivant et choisir quel thème viendra illustrer la couverture de ce numéro. Ce bulletin existe depuis les années 60 et est tiré à quelque 1200 exemplaires pour être distribué dans les familles et auprès des communes voisines et de nos partenaires.



Le site Internet

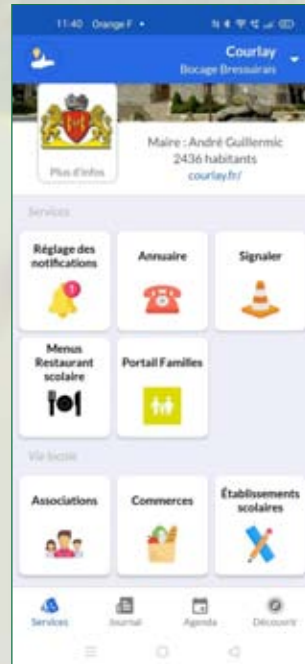
Les nouvelles technologies ne sont pas absentes et la commune diffuse aussi ses informations sur son site Internet. On peut y trouver aussi bien les comptes rendus du conseil municipal que les menus du restaurant scolaire, ainsi que la liste des commerçants et artisans du territoire. Les associations sont aussi répertoriées et chacun peut ainsi contacter le responsable de l'association qui propose l'activité que l'on veut pratiquer. Des informations sont régulièrement mises en ligne en fonction de l'actualité et sont tenues à jour par les services municipaux.



La communication

L'application IntraMuros

Depuis janvier 2021, pour accélérer la diffusion des informations, la commune de Courlay s'est inscrite sur l'application IntraMuros, plateforme d'information municipale pour les utilisateurs de smartphones et de tablettes. Chacun, qu'il soit de la commune ou simplement pour se renseigner lors d'un passage, va y retrouver les informations municipales, commerciales, industrielles ou associatives. Il s'agit ici de toucher un public différent, peut-être plus jeune, en tous cas plus utilisateur des nouveaux moyens d'informations.



L'AggloMag

À raison de trois numéros par an, l'Agglo 2B diffuse aussi ses informations en direction des habitants de notre commune par la distribution d'un magazine qui présente les actions qu'elle mène et les événements qui s'y déroulent.

Les quotidiens locaux et leurs correspondants

Bien entendu, les correspondants locaux de nos deux journaux quotidiens historiques, La Nouvelle République et Le Courrier de l'Ouest, relaient régulièrement les événements qui se passent sur la commune. On peut compter sur eux pour un commentaire de ce qui se décide en conseil municipal, pour les résultats des équipes de foot ou de hand qui se distinguent lors des compétitions, ou pour tout fait divers se produisant sur le territoire de la commune.

Les panneaux informatifs

Sur la place de l'église et face à celle-ci, on peut en savoir plus sur ce monument en lisant les panneaux pédagogiques qui ont été mis en forme et illustrés par un groupe d'érudits, qui ont à cœur de faire vivre le patrimoine local. Dans ce même esprit de diffusion de l'information, ces mêmes personnes ont imaginé et réalisé des commentaires sonores, diffusés pendant la visite de l'église et qui permettent d'en savoir plus sur l'histoire de cet édifice.

Les intervenants

Les élus

Le conseil municipal fixe les objectifs en matière d'aménagement et d'entretien de l'espace public.
Le responsable des services techniques est chargé de mettre en place ces objectifs avec son équipe.



David ROY

Responsable des services techniques



Les agents techniques municipaux

Le service technique municipal est composé de 7 agents dont 3 sont plus particulièrement affectés aux espaces verts et à l'entretien de l'espace public : nettoyage des voies, fleurissement des rues, entretien des terrains, du plan d'eau, etc...



Deux des agents au travail

Les techniciens de l'agglomération

Ils interviennent particulièrement dans la gestion des déchets, de l'assainissement et des milieux aquatiques. Le plan de formation mutualisé de l'Agglo prévoit des formations sur les espaces verts et la suppression des produits phytosanitaires.

